

DOSSIER DE PRESSE

jeudi 2 février 2017

La sécurité routière, Grande cause départementale 2017



Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25 $\underline{pref-communication@charente-maritime.gouv.fr^{-1}} \\ \textit{Standard}: \textbf{05.46.27.43.00} - \underline{\textbf{www.charente-maritime.gouv.fr}} \\$

Message de Monsieur Éric JALON, Préfet de la Charente-Maritime	page 2
Programme du 2 février 2017	page 3
Les chiffres clés de l'accidentologie en Charente-Maritime en 2016	page 4
Table ronde 1- Les moins de 25 ans, premières victimes des accidents de la route	page 8
Table ronde 2- Les seniors et les usagers vulnérables, une population à risque	page 10
Table ronde 3- Les entreprises, des acteurs volontaires	page 12
Table ronde 4- Relâchement des comportements et réponses répressives	page 14
Le lancement de la Grande cause départementale	page 16



L'État s'engage pour la sécurité des usagers de la route

La sécurité routière constitue un enjeu qui concerne chacun d'entre nous. Depuis plusieurs années, beaucoup a été fait pour diminuer le nombre de personnes tuées et blessées sur nos routes. A travers des mesures comme l'obligation du port de la ceinture de sécurité, l'abaissement des taux d'alcoolémie tolérés, le développement des radars de contrôle, l'État s'est fortement

investi dans cette politique publique. Ces mesures ont porté leurs fruits puisque entre 2011 et 2016, le nombre de tués sur les routes de France a diminué de 12,5 %

Cependant, nous recensons encore trop d'accidents graves, voire mortels. Dans le département de la Charente-Maritime, ce sont ainsi 59 personnes qui ont perdu la vie en 2016 et 794 personnes qui ont été blessées

La lutte contre l'insécurité routière doit tous nous mobiliser. Au niveau local, la participation des associations, des clubs sportifs, des entreprises, des professionnels de la route, des relais d'opinion et de l'ensemble des services de l'État doit nous permettre de sensibiliser et de communiquer autrement.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité faire de la sécurité routière la « Grande cause départementale 2017 ».

A travers cette labellisation, il s'agit de réactiver les consciences collectives et d'inciter les usagers de la route à modifier leurs comportements. Le respect et la prudence vis-à-vis des autres usagers et de soi-même doit devenir une règle partagée et respectée.

Ce sont trois séries d'actions qui vont être ainsi mises en œuvre au cours de l'année 2017 en fonction des enjeux qui ont été identifiés:

- renforcer les actions de sensibilisation et de prévention qui sont portées par les acteurs de la sécurité routière, en les remobilisant. C'est l'objectif du plan départemental d'actions de sécurité routière qui a fait l'objet d'un appel à projets à la fin de l'année 2016;
- développer des actions de communication en sollicitant les relais d'opinion afin de donner toute son envergure à la lutte contre l'insécurité routière ;
- amplifier les actions de répression dont la dimension pédagogique sur le comportement des usagers de la route n'est plus à démontrer.

Le séminaire du 2 février 2017 est l'occasion de rappeler les enjeux prioritaires de sécurité routière dans le département que constituent les moins de 25 ans, les seniors, les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux roues motorisées).

Il permet également de mettre en valeur les initiatives qui sont prises localement par les acteurs de la sécurité routière, actions qui ne sont qu'insuffisamment connues. C'est par la mobilisation de chacun, la mutualisation des initiatives locales et la structuration d'une politique locale de sécurité routière que les comportements des usagers de la route pourront évoluer.

L'État s'y engage aux côtés de ses partenaires.

Déroulé

Ouverture du séminaire

- Éric JALON, Préfet de la Charente-Maritime,
- Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routière,
- Émilie SENARD, présidente de l'association nationale des usagers et accidentés de la route ANUAR17,
- Vincent AUDFRAY, médecin-colonel du SDIS, service départemental d'incendie et de secours.

Tables rondes thématiques

Table ronde n°1 : « Les moins de 25 ans, premières victimes de la route dans le département »

- Jean-Marc JUCKER, professeur d'économie-gestion au Lycée Doriole de La Rochelle,
- Céline COUTURIER et Nathalie LEROUX, service de santé universitaire,
- Stéphanie COSTA, élue en charge de la santé publique et Marie CHAUVET, ville de La Rochelle,
- Hugues YVON, directeur de la discothèque Le Vegas à Saintes,
- Gilles BAYET, directeur général adjoint de La Sirène.

Table ronde n°2 : « Les usagers vulnérables et les seniors, une population à risque »

- Alain MAIGRET, médecin agréé aux commissions médicales,
- Jérôme PIQUENOT, président de l'Automobile-club de Charente-Maritime, gérant d'autoécole,
- André LABETOULLE, délégué régional de la fédération française de cyclotourisme,
- Jean-Luc PINSAT, chargé de mission deux-roues motorisées.

Table ronde n°3: « Les entreprises, des acteurs volontaires »

- Pierre-Marie HAUTIER, des transports Hautier,
- Hervé HUOT, directeur territorial d'Enedis,
- Pascale COLIN, responsable sécurité, hygiène et environnement de la société Solvay,
- José ESTEVES, directeur opérationnel Keolis.

Table ronde n°4 : « Relâchement des comportements et réponses répressives »

- Isabelle PAGENELLE, Procureur de la République près le TGI de La Rochelle,
- Colonel Julien GUTTMANN, commandant le Groupement départemental de la gendarmerie nationale.
- Commissaire Divisionnaire Olivier LE GOUESTRE, directeur départemental de la sécurité publique,
- Stephan GUERIN, Responsable de l'Unité Gestion crises sécurité routière transports de la Direction départementale des territoires et de la mer.

Conclusion

Lancement de la Grande cause départementale

Les chiffres clés de l'accidentologie en Charente-Maritime en 2016

Indicateurs Accidents, Tués, Blessés sur les 6 dernières années :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2011/2016	Évolution 2015/2016
Accidents	882	772	556	592	659	625	-29%	-5%
Tués	61	63	48	63	61	59	-2	-2
Blessés Hospitalisés	361	337	294	318	286	273	-24%	-5%
Blessés Non Hospitalisés	727	610	431	413	504	524	-28%	4%
Total blessés	1088	947	725	731	790	797	-27%	1%

59 personnes ont perdu la vie sur les routes de la Charente-Maritime au cours de l'année 2016, contre 61 en 2015 et en 2011 (-2 décès et -3%).

625 accidents ont eu lieu en 2016 dans le département, contre 659 en 2015 et 882 en 2011 (-257 accidents et -29%) au cours desquels **797 personnes ont été blessées**, un chiffre proche de celui de 2015 mais en forte baisse par rapport à 2011 (-27% et -291 blessés).

Répartition par catégories de véhicules

Si en 2016, et comme les autres années, plus de la moitié des personnes tuées sur les routes de la Charente-Maritime roulaient à bord d'un véhicule léger, la part des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux roues motorisées) a augmenté.

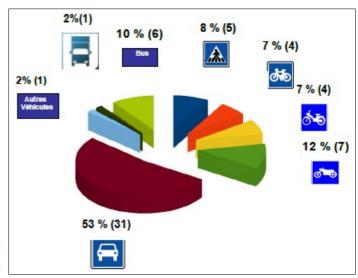
Sur les 5 dernières années, le nombre d'usagers vulnérables tués reste très fluctuant.

Les usagers vulnérables représentent en effet 34% des tués en 2016, contre 28 % en 2015, alors que leur proportion dans le trafic est faible :

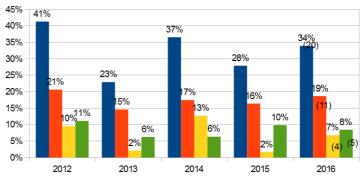
- 11 usagers des deux-roues motorisés,
- 5 piétons,
- 4 cyclistes

En 2015, ces chiffres étaient de 10 usagers des deux-roues motorisés, 6 piétons et 1 cycliste.

Les usagers des bus (conducteurs et passagers) représentent 10% des tués en raison du dramatique accident de Rochefort). Les poids-lourds représentent 1% des tués.



Répartition des tués de 2012 à 2016

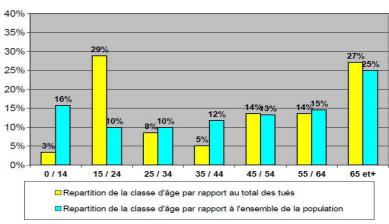


■ Usagers vulnérables ■ Dont 2RM ■ Dont Cyclistes ■ Dont Piétons

Répartition par tranche d'âge

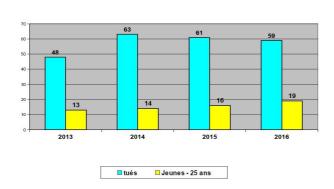
La sur-représentation des jeunes et des 35% seniors dans les victimes de la route est 30% marquante.

Les 15/24 ans représentent 29% des tués 15% en 2016, alors qu'ils constituent 10 % de la 10% population départementale. En 2016, ce 5% chiffre tient compte des 6 jeunes tués lors du dramatique accident impliquant un autocar scolaire à Rochefort.

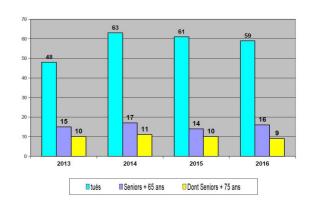


Les seniors de plus de 65 ans représentent pour leur part 27% des tués (16), soit une augmentation de 4 points par rapport à 2015 (23%). Plus de la moitié de ces seniors avaient 75 ans et plus.

Les jeunes - 25 ans tués



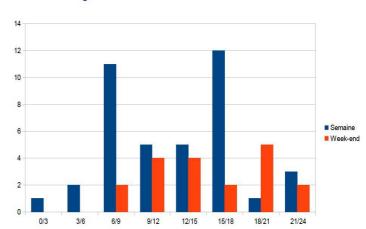
Les seniors tués



Répartition par tranches horaires

Pendant la semaine les tranches horaires pendant lesquelles interviennent majoritairement les accidents mortels sont concentrés aux horaires d' l'embauche et de débauche des usagers de la route, sur les tranches 6h-9h et 15h-18h.

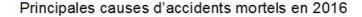
Les tranches horaires du week-end, traditionnellement marquées par une forte accidentologie constatée la nuit, apparaissent plus diffuses en 2016, avec un pic entre 18h et 21h.

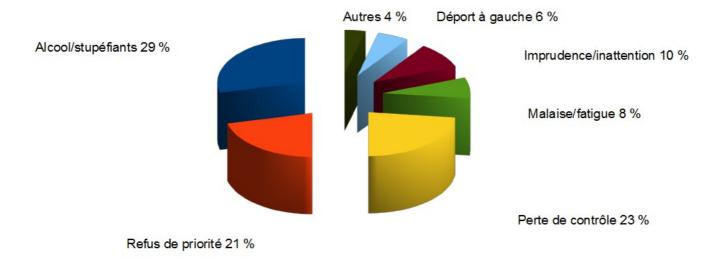


Note méthodologique :

Comme chaque année les chiffres définitifs ne seront connus qu'au printemps après consolidation nationale. Les chiffres diffusés ce jour sont issus d'un dispositif de remontées rapides et peuvent encore évoluer à la marge

Répartition par causes





Les principales causes des accidents mortels restent similaires aux dernières années. On retrouve toujours l'alcool, les stupéfiants, les pertes de contrôle de véhicule et les refus de priorité.

L'alcool et/ou les stupéfiants ont provoqué la mort de 16 personnes au cours de 15 accidents sur les routes du département en 2016. Ces deux facteurs sont en cause pour 27% des tués, soit un ratio en baisse sensible par rapport à 2014 50 (37%) et 2015 (43%).

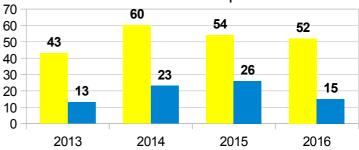
Parmi les autres causes, on retrouve la perte de contrôle et le défaut de maîtrise du véhicule (23%) ou le refus de priorité (21%).

Enfin, il faut souligner que 17 accidents mortels ayant entraînés le décès de 19 personnes sont des accidents impliquant un véhicule seul.

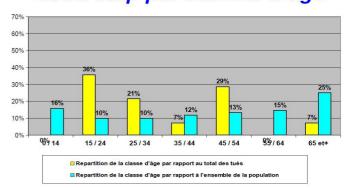
Dans 40% de ces cas, l'alcool et/ou les stupéfiants sont en cause. Dans 35% des cas, la cause est la perte de contrôle, souvent consécutive à des vitesses excessives ou inadaptées aux conditions de circulation 20%

A nouveau, les 15/24 ans apparaissent surreprésentés avec 36 % des victimes pour 10 % seulement de la classe d'âge.

Evolution de la part des accidents mortels avec alcool et/ou stupefiants



Tués dans accident avec alcool et/ou stup par tranche d'âge



Charente-Maritime

Accidents mortels de la circulation routière - janvier à décembre 2016 (59 tués dans 52 accidents)

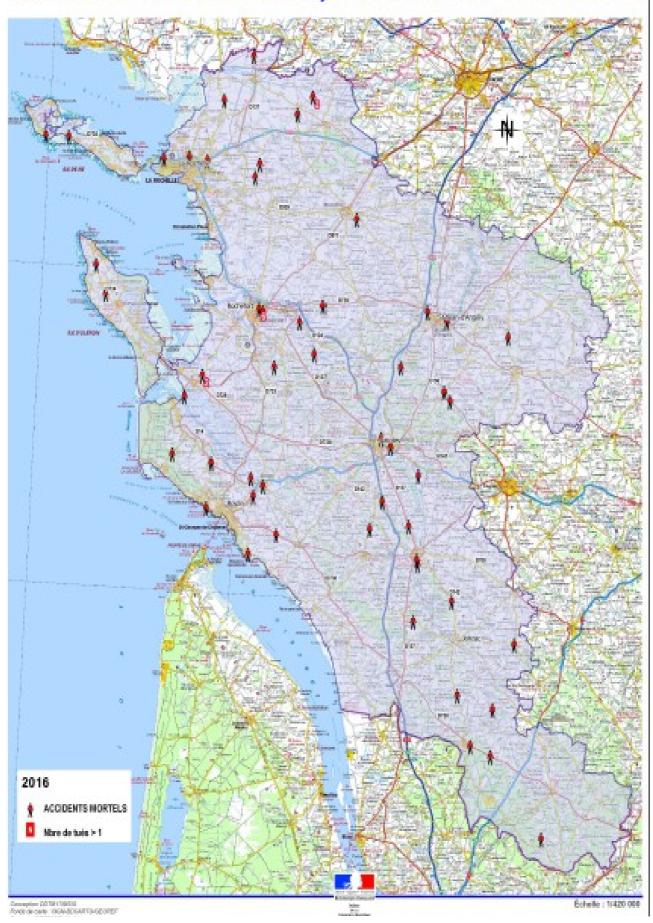


Table ronde 1- Les moins de 25 ans, premières victimes des accidents de la route

Le contexte et les enjeux

Les jeunes de moins de 25 ans **représentent** 32% des tués (19 jeunes), soit une hausse de 6 points par rapport à 2015 (16 tués).

La part des tués représentée par les 15/24 ans est à elle seule la plus touchée en 2016 avec 29 % des tués, alors qu'ils ne représentent que 10 % de la population départementale.

Exemple d'actions marquantes

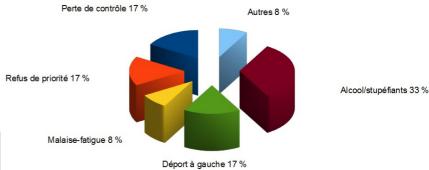
Des actions sont menées sur toutes les catégories d'âge des moins de 25 ans pour les sensibiliser aux comportements à risque sur les routes.

Elles sont initiées autant par les administrations que par les jeunes euxmêmes et les professionnels de la fête :

- dans les écoles avec le permis piéton ;
- dans les collèges et les lycées avec des actions de sensibilisation comme celles menées sur la base aérienne de Rochefort Saint-Agnant pour les établissements environnants (simulation d'accident de la route, présentation des matériels d'intervention des pompiers et gendarmes;
- les étudiants sont une cible principale de la prévention. A La Rochelle, deux actions peuvent être citées :
- * les actions menées par l'association « Soft'n'joy », sur le campus de l'Université de La Rochelle. Ce projet a pour but de réduire les risques liés à la consommation excessive d'alcool lors des soirées étudiantes. Il vise à amener les étudiants à réfléchir à leur consommation d'alcool et à leur passer des messages simples tels que « prenez soin les uns des autres », « pensez à alterner soft et alcool », « pensez à manger »...
- * l'opération « l'alcool noie la fête » en lien avec la mairie de La Rochelle.

Cause des 12 accidents mortels impliquant des jeunes de – de 25 ans

Causes des 12 accidents mortels impliquant des jeunes de – de 25 ans en 2016



Par ailleurs, des **professionnels de la fête** s'engagent dans la démarche par des mesures volontaires, simples et concrètes.

C'est notamment le cas de la discothèque « Le Vegas » à Saintes qui a, par exemple, mis en place :

- des affiches promouvant les messages de sécurité routière à l'entrée et dans les salles de danse :
- sur les bouteilles vendues, une étiquette où est écrit le prénom de « celui qui ne boit pas »
- sur le parking, des vigiles assurent une surveillance bienveillante des personnes alcoolisées pour les empêcher de prendre le volant.

Des professionnels du spectacle, tels que la salle de La Sirène développent des initiatives de responsabilisation de leurs clients, avec tableau de clés et tests alcool.





Pour aller plus loin en 2017

- De nombreuses **initiatives** existent. Certaines bénéficient depuis plusieurs années de l'appui financier et logistique de l'État dans le cadre de l'appel à projets du Plan Départemental d'Actions pour la Sécurité Routière (PDASR). Elles doivent toutefois être mieux connues, **démultipliées et encouragées.** L'État est prêt à soutenir toutes les initiatives qui viendraient s'inscrire dans le cadre de l'appel à projet lancé le 16 décembre dernier et qui s'achève le 24 février 2017 (site internet des services de l'Etat, rubrique « Actualités »).
- Parallèlement, l'État s'engage à renforcer les actions de Sensibilisation au bénéfice des jeunes :
 - le partenariat avec l'Éducation nationale sera renforcé avec la **désignation d'un référent dans chaque établissement scolaire** du département et l'organisation d'une **journée de la sécurité routière** dans chaque Lycée,
 - les **exploitants des débits de boissons** seront invités à participer à des actions de prévention et de communication. Le Président du Groupement national des Indépendants de l'Hôtellerie Restauration de la Charente-Maritime est prêt à signer la charte au nom de ses adhérents ;
 - le travail de partenariat avec les discothèques sera développé;
- La présence des acteurs de la sécurité routière et les **partenariats seront renforcés sur les principaux festivals de musique** tels que le Summer Sound Festival de Rochefort, les Francofolies à La Rochelle, les Fous cavés à Port d'Envaux, ou le Free Music Festival à Montendre;





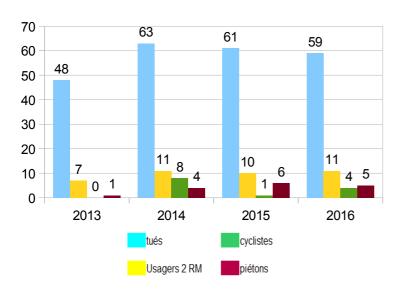


Le contexte et les enjeux

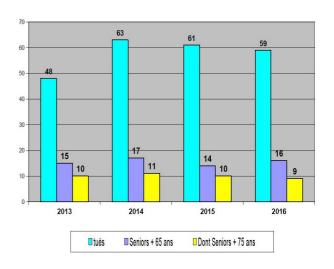
Les usagers vulnérables que sont les piétons, les cyclistes, les cyclomotoristes et les motocyclistes constituent une catégorie d'usagers de la route qui a été particulièrement touchée en 2016. Ils représentent 34 % des personnes tuées (42 % sur le plan national), contre 28 % en 2015, alors que leur proportion dans le trafic est faible.

La mortalité des **personnes de plus de 65 ans** est également en augmentation en 2016. Ce sont **16 seniors qui ont perdu la vie en Charente-Maritime, soit 27 % des personnes tuées**, contre 23 % l'année dernière. Plus de la moitié de ces seniors avait 75 ans et plus. L'augmentation de la mortalité des personnes âgées de 75 ans ou plus est plus marquée chez les piétons et les conducteurs

La part des usagers vulnérables



Les seniors tués



Des actions marquantes

Pour les usagers vulnérables

- appliquer la réglementation récemment adoptée pour la pratique du 2 roues motorisées : port de gants homologués pour les conducteurs et passagers, uniformisation de la taille des plaques d'immatriculation, obtention du permis de conduire A2 pour prétendre accéder au permis de conduire A.
- des journées de la moto seront organisées au bénéfice des conducteurs novices ou de ceux qui veulent perfectionner leur conduite ;
- **pour les cyclistes** du département (villes et routes) , de nombreuses initiatives existent :

*contact avec les élus des communes où sont identifiées des zones accidentogènes pour trouver des solutions pratiques

*définition d'une **charte cyclable**, **de guides** sur la réglementation et les bonnes pratiques des cyclistes pour un bon partage de la route, actions spécifiques sur l'**éclairage** des cyclistes

Pour les seniors

Chaque tranche d'âge a ses spécificités et ses besoins. Il s'agit alors de faire prendre conscience aux seniors de la nécessité d'actualiser leurs connaissances sur le code de la route.

Ils sont aussi encouragés à participer à des **audits de conduite** pour identifier la problématique comportementale et les mauvaises habitudes prises avec le temps.

Pour aller plus loin en 2017

La question des aménagements: d'une manière générale, l'état du réseau routier national et départemental apparaît satisfaisant bien que dense (le réseau routier géré par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime est long d'un peu plus de 6000 kms, soit le second de toute la région Nouvelle-Aquitaine, après celui de la Gironde, évalué à 6500 kms).

Il faudra donc *S'appuyer sur des initiatives locales*, pratiques, de bon sens :

- Des formations et stages spécifiques pour les conducteurs de deux-roues motorisées vont être mises en place: reprise de guidon en début de saison, post formation permis A2, post formation permis AM, formations féminines.
- Pour les deux roues motorisées, des rallyes moto seront développés pour les nouveaux titulaires des permis de conduire et une première opération sera lancée au printemps.
- Pour les seniors, un important travail est mené depuis plusieurs années en direction des seniors, notamment grâce aux actions des *mutuelles et des assureurs*: Elles seront développées en y associant davantage les élus locaux et les référents sécurité routière.







Table ronde n°3: Les entreprises, des acteurs volontaires

Le contexte et les enjeux

- Sur l'ensemble du territoire national, en 2015, **276 personnes ont perdu la vie** dans le cadre d'un accident de la route lié à un déplacement professionnel (trajet « domicile-travail » ou trajet en mission). Au total, **6.080.596 journées de travail ont été perdues** la même année en raison d'accidents de la route (rapport CNAMTS 2015).
- Le risque routier représente **un coût humain et économique** : l'insécurité routière représente un coût social et économique de 35 milliards d'euros chaque année.

• Une charte a été signée le 11 octobre 2016 entre les ministères de l'intérieur, du travail et 21 entreprises ou groupes industriels

Des actions marquantes

L'entreprise de transport HAUTIER à La Rochelle apporte son témoignage.

Cette société a été, il y a quarante ans, l'une des premières de la région à créer un poste de formateur intégré dans l'entreprise. Aujourd'hui, elle continue ses actions dans le domaine de la **prévention auprès des chauffeurs routiers** qu'elle emploie par :

- un accompagnement sur route de chaque conducteur au moins une fois tous les deux ans par les formateurs ;
- la reprise en main du conducteur par le formateur systématiquement après une absence de 3 mois ;
- l'analyse systématique de chaque sinistre responsable par le formateur ou le directeur de filiale, quel que soit la gravité, avec le conducteur afin d'en tirer des conclusions ;
- la participation à des exercices depuis 2 ans, sur un simulateur de conduite, mutualisé avec d'autres entreprises du même groupement. Il permet au formateur de voir un maximum de conducteurs pour la partie théorique et « pratique virtuelle ».

D'autres sociétés donnent l'exemple :

C'est le cas d'ENEDIS qui a notamment mis en place d'une charte prévention sécurité (avec des fondamentaux : alcool, stupéfiants, code de la route...) signée par les personnels qui arrivent au sein de l'entreprise. Le risque routier fait partie des 3 principaux risques professionnels identifiés.

Des audits de conduite sont réalisés avec des conseils pour corriger les erreurs. L'originalité tient à la mise en situation réelle qui s'effectue avec les véhicules de travail.

Des formations spécifiques à la conduite des engins à centre de gravité élevé sont prévues, grâce à une convention avec le SDIS 17.



Le simulateur de conduite chez le transporteur Hautier

L'entreprise SOLVAY a mis en place des actions auprès de ses employés afin de limiter l'hypovigilance dans le cadre du travail et sur la route comme par exemple la mise à disposition de salles de repos, la rédaction d'une charte équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

Des horaires flexibles autour d'une plage commune existent pour éviter la peur d'être en retard le matin et la prise de risque.

Parmi les autres initiatives : l'interdiction d'introduire et de consommer de l'alcool et des substances illégales, la mise à disposition de salles de restauration dans les différents locaux du site pour minimiser les déplacements du déjeuner.

La société de transport KEOLIS engage des actions permanentes auprès de ses salariés:

- rappels des consignes de sécurité lors de l'émission des cartes scolaires de transport, sensibilisation aux bons comportements et à la sécurité dans les cars (communication « coup de poing »),
- des **actions de prévention routière** : perfectionnement de la conduite des conducteurs par des formations, mise en place d'un logiciel interne de gestion des accidents qui permet d'analyser les causes avec le conducteur concerné et d'en tirer les conséquences (audits de conduite, formation pour les poly accidentés, etc.), diffusion d'un flash sécurité pour illustrer le retour d'expérience suite à un accident

Pour aller plus loin en 2017

- La déclinaison en Charente-Maritime de la charte nationale sur la sécurité routière sera réalisée en 2017. Ainsi, des contacts ont d'ores et déjà été pris, et vont se poursuivre. ENEDIS a notamment confirmé sa volonté de s'inscrire dans cette démarche;
- Plus généralement, un *partenariat avec les débits de boissons et les commerces alimentaires* va être développé. Une dizaine de supermarchés, hypermarchés ont d'ores et déjà fait part de leur souhait de signer la charte de partenariat pour afficher les messages de sécurité routière notamment dans les rayons de vente d'alcool.







Table ronde 4 : Relâchement des comportements et réponses répressives

Les enjeux

59 personnes sont mortes sur les routes de Charente-Maritime en 2016. 19 personnes sont décédées dans des accidents sans tiers.

Par ailleurs, il apparaît dans les statistiques départementales que la présence d'alcool et/ou de stupéfiants, les refus de priorité, l'absence d'utilisation de clignotants ou de la ceinture de sécurité, le franchissement des lignes continues, l'usage du téléphone au volant représentent une part très importante des causes des accidents mortels.

Plus que les infrastructures ou les véhicules, c'est donc bien le comportement des usagers de la route qui doit changer.

La politique publique en matière de sécurité routière repose **sur deux axes** : d'un côté les actions de **prévention**, **de l'autre la sanction** des comportements inadaptés et dangereux.

Elle se fait par une vraie complémentarité entre les actions menées à l'initiative de l'autorité administrative et la réponse pénale.

La politique pénale des parquets sanctionne les comportements dangereux des délinquants routiers : suspensions judiciaires des permis de conduire, obligations de suivi des stages de conduite, peines de prison..

Type de radar	Situation fin 2016
radars fixes	18
radars discriminants	4
radars vitesse moyenne	3
radars feux rouges	6
Total radars automatiques	31
radars pédagogiques	11



Les actions mises en œuvre

Les forces de police et de gendarmerie interviennent chaque jour sur l'ensemble du département pour procéder à des contrôles routiers. En 2016, près de 65.000 opérations de contrôle ont été effectuées et 51.705 infractions ont été relevées.

Des opérations de contrôle ciblées sont mises en place, de type « coup de poing » en zone police et de type « heure bleue » en zone gendarmerie. Il s'agit de saturer une zone de forces de l'ordre pour procéder à un grand nombre de contrôle et s'assurer que tous les usagers sont confrontés à leur présence.



Les radars

La Charente-Maritime compte 31 radars fixes et 11 pédagogiques.

En complément, pour lutter encore plus efficacement contre les excès de vitesse et les comportements dangereux *des itinéraires protégés* se mettent progressivement en place en Charente-Maritime sur des secteurs routiers hors agglomération de 20 à 80km. Les usagers sont prévenus par des panneaux que sur l'itinéraire de nombreux outils de surveillance et verbalisation sont placés, de façon aléatoire (radars fixes, radars déplaçables, radars leurres, radars embarqués, contrôles traditionnels).

Pour aller plus loin en 2017

Les *contrôles routiers seront maintenus à un haut niveau* car la présence massive de policiers de la route ou de gendarmes demeure dissuasive. Sur les deux derniers week-ends de grands chassés croisés (Noël et Saint-Sylvestre) où les forces de l'ordre étaient particulièrement présentes, aucun accident mortel n'a été déploré sur les routes de la Charente-Maritime.

Pour mener à bien leurs missions, plusieurs outils sont mobilisables ou le seront en 2017 :

- les véhicules de contrôle routiers banalisés (radars embarqués)
- le déploiement progressif des *tests salivaires* pour détecter les conduites sous l'emprise de produits stupéfiants

Parallèlement, en pleine **complémentarité avec l'action pénale**, les forces de police et de gendarmerie utiliseront pleinement *les outils juridiques* mis à leur disposition :

- immobilisation et/ou mise en fourrière temporaires des véhicules, dès la commission d'un grand excès de vitesse, permise par la loi « Justice du 21ème siècle »
- adaptation du barème des suspensions administratives des permis de conduire aux nouveaux comportements : renforcement des durées de suspension pour les conduites sous l'emprise de produits stupéfiants.









Le lancement de la Grande Cause Départementale

La sécurité routière est l'affaire de tous. Chaque usager de la route doit être pleinement conscient, lorsqu'il prend son véhicule, qu'il a entre ses mains, non pas un volant, mais sa vie et celle des autres.

C'est pourquoi, il est fait appel à la mobilisation de tous pour inverser la courbe des accidents de la route et du nombre de décès, beaucoup trop élevés dans notre département.

C'est la raison pour laquelle le Préfet de la Charente-Maritime a décidé de déclarer la *mobilisation générale* et souhaité faire de *la SECURITE ROUTIERE la Grande Cause Départementale 2017.*

A travers cette distinction, le Préfet souhaite, tout au long de l'année 2017, **conforter à la fois la démarche des acteurs** (services de l'État, collectivités territoriales, associations, acteurs privés) qui œuvrent au quotidien en Charente-Maritime, mais également **encourager chacun à être acteur** de sa propre sécurité et de celle des autres sur les routes de notre département.



Des actions de communication

- Un **logo spécifique** « Grande cause départementale » sera décliné sur différents supports dont une campagne d'affichage sur les bus du conseil départemental en février et mars 2017,
- Saturer l'espace par des communiqués chaque mardi sur les résultats des contrôles routiers du week-end et de l'accidentologie de la semaine précédent,
- Médiatiser les contrôles routiers menés par les forces de l'ordre,
- Développer des partenariats médiatisés pour mettre en avant les bonnes pratiques existantes dans le département et contribuer à les diffuser, à les généraliser sur tout le territoire.

Participer par vos idées

Toutes les propositions et idées pouvant contribuer à lutter contre l'insécurité routière sont les bienvenues et une adresse mail dédiée est ouverte pour les recueillir :

pref-grandecause@charente-maritime.gouv.fr